

■ **Café du Cerf Sàrl**, à Neuchâtel, CH-645-4101246-0 (FOSC du 07.11.2007, p. 9/4189090). Division de la part sociale de CHF 10'000 de l'associée Mc Intyre Cathriona Teresa Statuts en 100 parts sociales de CHF 100, dont 41 parts sociales de CHF 100 sont cédées à Mc Intyre Donal Martin, d'Irlande, à Neuchâtel, nouvel associé. Division de la part sociale de CHF 10'000 de l'associé Mc Gonigle Stephen Martin en 100 parts sociales de CHF 100, dont 18 parts sociales de CHF 100 sont cédées à Mc Intyre Donal Martin, et 23 parts sociales de CHF 100 sont cédées à Mc Gonigle Conor David, d'Irlande, à Neuchâtel, nouvel associé. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communications aux associés: tous moyens de transmission écrit. Nouveaux statuts du 05.05.2008. Gérants: Mc Intyre Cathriona Teresa, nommée présidente, Mc Gonigle Stephen Martin, Mc Gonigle Conor David et Mc Intyre Donal Martin, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 05.05.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1165 du 16.05.2008
(04487228 / CH-645.4.101.246-0)